

### **1. Que l'augmentation soit de 125 000 tonnes**

Cela s'ajouterait aux 300 000 tonnes approuvées pour 1984-1985 et à la même quantité proposée pour 1985-1986. Notre rapport normal serait de 10 %, soit 1 sac sur 10.

Cette même formule doit être appliquée à l'aide dite humanitaire (médicaments, vêtements, abris, etc.). Nous devons chercher à assumer notre part normale dans le cadre de toute augmentation de l'aide requise des nations donatrices dans les mois à venir.

### **Le système de transport et de livraison**

Nous avons été frappés par le fait que, si elles sont souvent nécessaires, les livraisons aériennes coûtent cent fois plus cher que le transport maritime. De plus, l'expédition isolée par mer coûte quatre fois le prix de l'expédition maritime en vrac. Au Canada, chaque ONG organise individuellement ses livraisons dans le cadre des programmes d'aide et de développement en Afrique.

*Voie aérienne* Le Bureau du coordonnateur est intervenu pour aider les envois par avion lorsqu'ils étaient requis ; il a ainsi accumulé une expérience précieuse pour l'avenir. La voie aérienne s'avère plus raisonnable lorsqu'il s'agit de transporter des personnes, plutôt que des marchandises. Souvent, les Canadiens doivent absolument fournir de l'aide sur les plans mécanique, logistique, médical et autres. Or, le coût du transport des personnes jusqu'en Afrique est généralement rédhibitoire en cas de réponse rapide de la part des groupes canadiens non gouvernementaux. En conséquence, nous recommandons :

**2. Que la réservation en commun des vols («block booking») soit négociée chaque année avec les compagnies aériennes commerciales, afin de faciliter les déplacements vers l'Afrique.**

*Voie maritime* Étant donné la nécessité de disposer d'un moyen plus économique pour acheminer les marchandises, nous recommandons :

**3. Qu'un navire soit affrété pour effectuer des traversées régulières entre le Canada et l'Afrique.**

Nous reconnaissons que les contrats d'expédition font partie d'un domaine d'expertise très spécialisé. Par conséquent nous proposons une étude de faisabilité, afin de vérifier la rentabilité du projet. Les problèmes que nous cherchons à résoudre touchent : la nature fragmentaire d'un nombre d'expéditions d'aide canadienne vers l'Afrique, la réduction des frais et, en particulier, la coordination améliorée de l'aide canadienne à l'Afrique.